

29 centimes
L'AGENCE HAVAS
est seule chargée
de toute la publicité de journal
LOCALE ET REGIONALE
11, rue de Valenciennes, BESANCON
EXTRA-REGIONALE
10, rue de Valenciennes, Paris
et toutes les succursales
de l'AGENCE HAVAS

LE PETIT COMTOIS

29 centimes
DIMANCHE
22
AVRIL
1928
48^e année - N° 16094

JOURNAL REPUBLICAIN DEMOCRATIQUE QUOTIDIEN

Compte de chèques postaux
N° 3021, A DIJON
Téléphone : 1,13

Rédaction et Administration : 20, Rue Gambetta, BESANCON

AVANT LE SCRUTIN

Le suffrage universel a la parole. Aujourd'hui, il va exprimer son verdict.

Au cours de la bataille, les thèses se sont affrontées, les arguments se sont heurtés et l'on peut dire maintenant que, grâce à l'effort des radicaux, les équivoques, habilement créées et entretenues par nos adversaires, sont aujourd'hui dissipées. C'est en pleine clarté que le corps électoral va se prononcer.

De l'autre côté de la barricade on a employé contre les radicaux des manœuvres diverses; on a essayé le torpiller notre parti en utilisant contre lui le pétard de l'unionisme préparé par M. Franklin-Bouillon; on a tenté ensuite de faire de la consultation électorale une sorte de plébiscite sur le nom de M. Poincaré, puis on a affirmé que les radicaux étaient responsables de la chute du franc et enfin qu'ils étaient les alliés des communistes.

Tout ces manœuvres ont échoué. Ainsi que nous l'avons observé le pétard de l'unionisme a fait long feu. Dans quelques rares circonscriptions se sont dressés contre les radicaux des candidats se réclamant de M. Franklin-Bouillon et de son programme, mais leur collusion manifeste avec la droite a suffi pour écarter de eux tous les éléments radicaux. Notre parti a pas été en amant et les transfuges, aujourd'hui déconsidérés, seront les mauvais marchands de l'opération malhonnête qu'ils ont tentée.

L'unionisme ne pouvant plus être allégué mis en batterie contre les radicaux, nos adversaires ont imaginé une autre tactique. C'est alors que naquit le Poincarisme. Pour être digne des suffrages du corps électoral, il fallait, d'après la droite et les alliés, se déclarer pour M. Poincaré et promettre de lui apporter au Parlement un concours complet, absolu et permanent.

Les radicaux n'ont pas eu de peine à démasquer la manœuvre et à montrer aux électeurs qu'on tentait d'abuser, que le Poincarisme n'était pas un programme. Nos amis ont eu l'honneur de siéger au Parlement au cours de la dernière législature sous aussi Poincariste que quiconque. Ils ont, depuis deux ans, voté avec fidélité pour le Président du Conseil et ils sont prêts à lui donner leur suffrage dans l'avenir pour continuer la politique suivie depuis juillet 1926, mais ils ne sauraient s'engager à donner un blanc seing à un Président du Conseil quel qu'il soit, fut-ce M. Poincaré, car ils entendent conserver leur droit de contrôle qu'ils tiennent du suffrage universel.

Pour le redressement du franc, pour la paix, pour la défense laïque, le concours de nos amis radicaux fut et reste acquis à M. Poincaré; c'est à celui-ci qu'il appartient demain de faire une politique à laquelle pourront s'associer les radicaux; ce n'est pas aux radicaux à approuver par avance tous les actes de M. Poincaré.

Au surplus, la politique que suivra M. Poincaré, s'il reste Président du Conseil au cours de la prochaine législature, sera influencée directement par la composition de la Chambre. Croit-on que M. Poincaré fera, tout une Chambre orientée à droite, une politique analogue à celle qu'il a suivie depuis son retour au pouvoir ? M. Poincaré avait-il sous le Boc National la même attitude que celle qu'il a adoptée depuis juillet 1926 en prenant la tête d'un cabinet comportant six ministres radicaux sur douze ?

Si l'on veut que demain M. Poincaré puisse continuer la politique bienfaisante mise en œuvre au cours des derniers mois; si l'on veut qu'elle soit amendée et corrigée dans ses imperfections et dans ses lacunes, il faut que la majorité de demain, soit une majorité de gauche. Et par un paradoxe qui semble à première vue étrange, il faut que de la Chambre soit éliminés ceux qui se réclament aujourd'hui plus énergiquement de M. Poincaré, car leurs attaches vers la droite compromettent à la fois la politique de paix à l'extérieur et la politique de redressement monétaire à l'intérieur.

Le bon sens populaire saura déjouer la manœuvre des réactions et des partis de conservation sociale, comme il a su déjà découvrir les responsabilités engagées dans la chute du franc en 1926.

De la dévalorisation de notre devise on avait cru pouvoir accuser les gauchistes; or, lasses d'être injuriées et calomniées, les gauches ont remis avec netteté toutes choses au point et elles ont dénoncé, devant l'opinion publique, les fautes de la politique d'expédients et de catastrophes qui était celle du Bloc National.

Qui donc avait légué à la Chambre de 1924, un bilan de faillite et de ruine ? Qui donc avait laissé à cette Chambre un héritage de 300 milliards de dettes dont 92 milliards de dette flottante et à court terme ? Qui avait tari les sources de la confiance du pays ? Qui avait instauré le système des emprunts systématiques et des avances occultes des grandes banques ? Qui, sinon le Bloc National, dont un des membres les plus marquants, reprochait au cabinet au pouvoir, en mars 1924, de n'avoir pas su prévoir le péril et de n'avoir pas su éviter la crise de confiance ?

Par une habileté machiavélique, le Bloc National avait accumulé sur l'année 1927, des échéances massives s'élevant à 25 milliards pour les

Voici le projet français bannissant la guerre

Le texte a été communiqué à Rome, Berlin, Washington, Londres et Tokio

PARIS, 21 avril. — Le ministre des affaires étrangères communique aujourd'hui le texte du projet français mettant la guerre hors la loi, projet qui vient d'être adressé à l'Allemagne, aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne, à l'Italie et au Japon.

Ce projet comporte six articles. Il porte la signature de M. Aristide Briand et déclare être le premier acte solennel qui condamne la guerre comme instrument de politique nationale.

En voici le texte :

Art. 1^{er}. — Les hautes parties contractantes, sans entendre porter atteinte à l'exercice de leur droit de légitime défense dans le cadre des traités existants, notamment lorsque ceux-ci assimilent la violation de certaines de leurs dispositions à un acte d'hostilité, déclarent solennellement condamner le recours à la guerre et y renoncer comme instrument de politique nationale, c'est-à-dire comme instrument d'action politique personnelle et indépendante, dont ils prendraient l'initiative, et non pas d'une action dans laquelle ils se trouveraient entraînés par l'application de traités tels que le pacte de la S. D. N. Elles s'engagent, dans ces termes, à ne se livrer l'une contre l'autre à aucune attaque ou invasion.

Art. 2. — Le règlement ou la solution de toutes contestations ou de tous conflits, de quelque nature ou de quelque origine qu'ils soient, qui viennent à s'élever entre les hautes parties contractantes ou entre l'une et l'autre d'entre elles, ne seront jamais recherchés, de part et d'autre, que par des procédés pacifiques.

Art. 3. — Dans le cas où l'une des hautes parties contractantes viendrait à contrevenir au présent traité, les autres puissances contractantes seraient de plein droit libérées vis-à-vis d'elle des engagements pris dans ce traité.

Art. 4. — Les dispositions du présent traité ne portent aucune atteinte aux droits et obligations résultant, pour les hautes parties contractantes, de actes internationaux antérieurs, auxquels elles sont parties.

Art. 5. — Le présent traité sera prononcé à l'accession de toutes les puissances et n'aura force obligatoire qu'après avoir reçu une acceptation générale, à moins que les puissances ci-après signataires, d'accord avec celles qui auront postérieurement accédé, s'entendent pour en décider l'entrée en vigueur notwithstanding certaines abstentions.

ON HESITE A BERLIN

BERLIN, 21 avril. — Sans se prononcer encore définitivement sur l'avant-projet français de pacte contre la guerre, que M. de Marzelle a remis hier à la Weimarer assemblée, les manifestations se sont terminées par l'inauguration solennelle d'un antiquesium se référant à l'art ancien.

La participation des Etats-Unis à un pacte général offre, pour les puissances de l'Europe, un très vif intérêt; mieux vaut donc renoncer à des clauses qui seraient susceptibles d'élever l'opinion américaine et le gouvernement américain.

Toutefois, dans les milieux, on ne doute pas qu'une entente finisse par se réaliser assez vite, d'abord entre les grands Etats d'Europe, puis avec l'Amérique, sur un texte donnant satisfaction à toutes les parties.

HOSTILE EN AMERIQUE

WASHINGTON, 21 avril. — Le « New-York Herald Tribune » dit apprendre que le projet français de pacte multilatéral ne rencontre qu'une approbation partielle dans les milieux officiels de Washington. Sur les quatre réserves faites par le projet français, Washington se montre plutôt froid, mais surtout quant à la réserve qui admettrait une guerre aux termes des traités existants.

Cette clause, dit-on à Washington, qui consacre des alliances militaires sur le continent européen, et qui sanctionnerait une guerre envisagée par les clauses des traités existants, risquerait de couvrir tous prétextes auxquels un pays pourrait éventuellement avoir recours pour entrer en campagne.

Dans ces conditions, le mieux serait de ne conclure aucune sorte de traité pour exclure la guerre.

WASHINGTON JUGE NOS RESERVES INACCEPTABLES

WASHINGTON, 21 avril. — Le texte des propositions françaises a été publié aujourd'hui.

Dans les milieux du département d'Etat, l'opinion générale est qu'aucune des réserves faites par la France ne paraît acceptable.

On dit que le projet français diffère sensiblement du projet présenté par M. Kellogg, lequel prévoyait que les puissances renonceraient à toute guerre, quelle qu'elle fut.

APRES LA TOURNÉE OFFICIELLE

Costes et Le Brix sont rentrés hier à Villacoublay. Des ovations les y ont accueillis

VILLACOUBLAY, 21 avril. — Les aviateurs Costes et Le Brix, qui avaient quitté l'aéroport du Bourget le 15 h. 15, sur le « Nungesser-Coli », ont rejoint leur centre de Villacoublay où ils sont arrivés à 15 h. 30.

PORTES EN TRIOMPHE
VILLACOUBLAY, 21 avril. — Costes et Le Brix ont été reçus avec enthousiasme par la foule à leur descente de la cage. Ils ont été portés en triomphe jusqu'au buffet installé dans un hangar.

Répandant aux hommages de MM. Breguet, chef de la maison, et Girard, directeur des ateliers, les aviateurs ont vanté les mérites de leur appareil en de courtes allocutions.

Tient-on les auteurs du crime de Thiais ?

PARIS, 21 avril. — M. Guillaume, commissaire divisionnaire, a procédé ce matin, à Montrouge, à deux perquisitions aux domiciles de deux individus soupçonnés d'être les auteurs du crime de Thiais. Ces opérations n'ont donné aucun résultat.

L'un de ces individus, qui avait été reconnu par un épicer, a été confronté avec un autre témoin, qui a affirmé l'avoir vu sur le chantier du nouveau cimetière de Thiais, quelques minutes avant le crime.

L'enquête a rapidement établi que les deux hommes n'avaient pour vivre aucune ressource avouable.

L'un d'eux, reconnu formellement par deux témoins, ne travaillait pas depuis deux mois, l'autre, pratiquait la traite des blanches.

Les deux hommes nient toute participation au crime; mais en attendant la fin de l'enquête, ils ont été gardés à la disposition de la police judiciaire.

L'anniversaire de la fondation de Rome

ROME, 21 avril. — La célébration de l'anniversaire de la fondation de Rome est, chaque année, un événement considérable qui annonce le grand tour du Capitole. Pour continuer cette tradition, le fascisme tient à donner à cette fête un relief particulier.

Le palais du Capitole arboré à ses fenêtres de magnifiques tapisseries des Gobelin; au-dessus de la tour historique du Capitole flotte l'emblème tricolore italien.

Ce matin, à six heures, a eu lieu l'inauguration d'écoles en présence de manifestations se sont terminées par l'inauguration solennelle d'un antiquesium se référant à l'art ancien.

Le complot autonomiste alsacien

COLMAR, 21 avril. — Outre les quinze autonomistes détenus à la prison de Colmar, sept autres, menant en fuite ou demeurant à l'étranger, sont inculpés dans le procès de complot contre la sûreté de l'Etat.

Les contumax ne pourront être jugés qu'au cours de la session extraordinaire des assises de juin. L'arrêt pourrait être prononcé à la fin de la prochaine session, après les débats contradictoires.

Détroyat est rentré au Bourget

PARIS, 21 avril. — On mande d'Alger que le pilote Détroyat a quitté l'aérodrome de Maison-Blanche ce matin, à 6 h. 18, pour le Bourget via les îles Baléares et la côte d'Espagne.

L'aviateur a été signalé à 12 h. 45 au-dessus de Perpignan.

Détroyat a atterri à 18 h. 50 au Bourget après un vol de 12 h. 32 sans escale.

LE DÉSASTRE DES BALKANS

LES SECOURS SISMQUES ONT CONTINUE QUOI QUE MOINS VIOLENTES

SOFIA, 21 avril. — Les communications ferroviaires entre Sofia et Bourgas qui s'étaient interrompues par suite d'une avarie au grand pont sur la Maritza près de Philippopol, ont été rétablies, le pont ayant subi des réparations provisoires.

Quoi que les secousses aient continué dans la région éprouvée de Philippopol la nuit dernière et aujourd'hui, on n'a ressenti que quelques faibles contre-coups. La population est toujours en proie à la panique. De nombreuses familles ont quitté la ville dont le ravitaillement est assuré par les autorités.

UNE SECOURS AU TRANSVAAL

JOHANNESBURG, 21 avril. — Un violent tremblement de terre qui a duré près de 6 minutes, a été ressenti ce matin dans la région et particulièrement dans les districts miniers où la chute de matériaux a provoqué des éboulements dans les mines, causant la mort d'un certain nombre d'indigènes.

On perquisitionne chez des communistes de Rivesaltes

PERPIGNAN, 21 avril. — MM. Ricard, commissaire spécial et Miramon, commissaire de police, poursuivant leurs recherches à Rivesaltes, ont saisi chez un communiste notoire de la localité, nommé Macary, au fond d'une mansarde, de la poudre de mine, une boîte de quatre-vingt-douze cartouches, cinq cartouches de chasse et un cordon Bickford.

D'autres perquisitions ont été opérées.

On a l'impression que, l'évêque ayant été donné, d'importants stocks d'explosifs ont été mis en sûreté et que les communistes auraient créés des dépôts d'armes et de munitions dans la région.

L'or qui revient

PARIS, 21 avril. — Depuis le mois de janvier, où le premier envoi d'or de New-York parvint au Havre, les expéditions de métal jaune se sont succédées sans interruption et le nombre des barres précieuses qui ont traversé la mer croît encore aujourd'hui, avec les 12 millions de dollars embarqués sur le Paris, une somme de 119 millions de dollars, soit, au cours du change, un peu plus de 3 milliards de francs.

Le rapatriement de l'or acquis par la Banque de France au cours de l'été 1927, s'est pratiquement terminé à Londres, ne restant pas New-York, où le solde à recevoir est de 78 millions de dollars, soit un peu plus de 1 900 millions de francs. Au total, c'est 4 200 millions de francs qui ont traversé l'Atlantique ou qui doivent le faire.

Nouvelles brèves

PARIS. — La princesse Mary d'Angleterre et son mari, le vicomte Lascelles, sont arrivés ce matin, à 7 h. 5, en gare de Lyon, où ils ont été reçus par le secrétaire de l'ambassade d'Angleterre.

PARIS. — Les médecins ont fait connaître ce matin que l'état de santé de M. Briand demeure stationnaire. Toutefois, le ministre des Affaires étrangères a passé une meilleure nuit.

SENLI. — Aux étangs du duc de Grammont, à Moreuil, une digue s'est rompue ce matin. Toute la plaine est inondée, ainsi qu'une partie des villages de Thiery et de Pontarmé. Cinq maisons ont été évacuées, un pont a été détruit, les chaussées sont ravinées.

WASHINGTON. — Le fameux procès connu sous le nom de Teapot-Dom, qui avait soulevé un vif intérêt dans les milieux de l'industrie pétrolière, s'est terminé aujourd'hui par l'acquiescement de Harry Sinclair.

LA GUERRE EN CHINE

LES NATIONALISTES MARCHENT, DANS LE CHANTONG, DE SUCCES EN SUCCES

LONDRES, 21 avril. — On mande de Shanghai que la guerre sur le front du Chantong a atteint une phase décisive. Les nationalistes ont capturé Taining et Yen-Tchow-Fou dans le sud-ouest du Chantong et les Nordistes, avec des forces estimées à dix mille hommes, complètement démoralisés, se sont repliés sur Tayes-Fou où ils tentent d'improviser des travaux de défense.

La série des victoires nationalistes a été suivie de l'annihilation presque complète de l'armée de Sun-Chuan-Fang. De nombreux prisonniers tombent journellement, aux mains des nationalistes. On n'en comptait pas moins de 7 000 à Nanpin, jeudi soir.

D'autre part, on mande de Pékin au « Times » que les sujets britanniques résidant dans le Chantong ont été officiellement priés d'évacuer la province.

LE JAPON ENVOIE DES TROUPES

TOKIO, 21 avril. — En présence du changement soudain survenu dans la situation au Chantong, qui a précipité les troubles menaçant de créer des difficultés dans la région où résident des Japonais, le gouvernement de Tokio, se référant à ses déclarations antérieures, a décidé d'envoyer un contingent de 5 000 hommes de troupe au chemin de fer de Tia-Tchéou à Tsinan-Fou pour protéger les résidents japonais.

On attendait l'arrivée de ce contingent, trois compagnies détachées de la garnison japonaise en Chine seront dirigées vers Tsinan-Fou.

Le gouvernement japonais déclare que cette mesure n'implique en quoi que ce soit une intention inamicale vis-à-vis de la Chine et de son peuple, ou un acte d'intervention dans les opérations militaires.

Le procès de la Sainte-Wohme

STETTIN, 21 avril. — Des incidents dramatiques ont marqué l'audience d'hier du procès de la Sainte-Wohme qui se déroule devant la Cour d'assises.

Le général von Pawels qui représente le Reich lors de la destruction des fortifications de la Prusse Orientale, exigée par les alliés, a affirmé que les membres du corps franc Rossbach n'avaient pas dit la vérité en prétendant qu'ils étaient armés avec l'assentiment de la Reichswehr.

Von Pawels ajoute que les autorités militaires allemandes avaient le plus grand intérêt à désarmer les associations secrètes qu'elles trouvaient dangereuses pour la Reichswehr.

Le leader de la Ligue agricole et ancien major de la Reichswehr, von Bodungen, opposa un démenti formel aux déclarations du général von Pawels, qu'il accusa, ainsi que son adjoint-major, capitaine Wolff, d'avoir donné l'ordre aux ressortissants de la Reichswehr de cacher leurs armes si cela était nécessaire et de se débarrasser des traitres par tous les moyens.

Von Pawels revint à la barre et affirma que jamais les autorités de la Reichswehr n'ont songé à faire exécuter des traitres sans jugement.

Le conflit anglo-égyptien

LONDRES, 21 avril. — Le Morning Post dit que les négociations entre Nahas-Pacha et Lord Lloyd, n'ont donné jusqu'ici aucun résultat. Certaines clauses de la nouvelle loi sur les assemblées sont inacceptables pour le gouvernement britannique.

Heureusement, tout espoir n'est pas perdu grâce à la remise au 30 avril de la présentation de la loi devant le Parlement.

TOUJOURS L'OR DE MOSCOU

La propagande communiste inquiète l'Angleterre. Elle est financée par les Soviets

LONDRES, 21 avril. — La presse signale que Moscou continue à envoyer de l'argent en Grande-Bretagne pour la propagande communiste. Les envois d'argent s'élevaient à des milliers de livres par semaine.

Un groupe considérable de parlementaires serait sérieusement alarmé par la révélation faite par le ministre de l'Intérieur, d'où il ressort que les banques russes en Angleterre agissent comme de s'agents financiers de Moscou pour fomenter la révolution en Grande-Bretagne.

On demande au ministre de l'Intérieur qu'il publie les documents en sa possession.

Avant les élections d'aujourd'hui

MILAN, 21 avril. — Les grands journaux italiens consacrent aux prochaines élections françaises d'importantes articles dans lesquels leurs correspondants parisiens examinent la situation politique et évaluent les chances des différents partis en présence.

On ne prévoit pas en général de notable changement politique. C'est la question financière dit l'« Ambrosiano », qui est le véritable point de vue de la bataille.

Avant les élections allemandes

BERLIN, 21 avril. — Le nombre des candidats aux prochaines élections au Reichstag est sensiblement plus élevé qu'il l'était lors de la dernière consultation nationale. Suivant la Gazette de Woss, il s'élève à cinq mille contre 4 500 en décembre 1921.

Quant au nombre des partis qui atteignent au 25, il doit certainement être plus élevé car, dernièrement, de nouveaux partis ont surgi, notamment le groupe Lénine, fondé par le groupe dissident du parti communiste allemand.

La feuille libérale évalue à neuf mille, dont 3 200 pour la Prusse, le chiffre global des candidats aux élections au Reichstag et au Landtag pour les Etats de Bavière, de Wurtemberg, d'Anhalt et d'Oldenburg.

Le Bremen sera-t-il réparé lundi ?

LONDRES, 21 avril. — Le correspondant du Times à Ottawa télégraphie : On annonce que le Bremen est facilement réparé. Il partira sans doute lundi pour New-York.

S'il n'appareil n'était pas en état de partir, un avion de secours vient d'être prêt à partir des trois aviateurs à Greenly-Island, pour les amener d'urgence à New-York.

Un avion remuant des journalistes de Greenly-Island, a été forcé d'atterrir hier dans la tempête, à Sacré-Cœur, au nord-ouest de Munay-Bay, mais il a réussi à repartir un peu plus tard.

Le premier ministre de la province de Québec a invité l'équipage du Bremen; les trois aviateurs seront les hôtes de la province de Québec.

D'autre part, la presse canadienne annonce que le capitaine Kohl est attendu l'Allemagne par la voie des airs, à bord de son avion Bremen.

M. Poincaré reçoit

PARIS, 21 avril. — M. Poincaré, président du Conseil, a reçu ce matin une délégation des directeurs d'établissements financiers, conduite par M. Sergent. M. Moret, directeur du mouvement des fonds, assistait à cet entretien.

M. Poincaré a reçu également M. Louis Barthou, garde des sceaux, accompagné de M. Vallot, directeur des affaires d'Alsace et de Lorraine et de M. Mouton, directeur des affaires criminelles au ministère de la justice.

L'assassin Ben-Daoud a été fusillé hier à Casablanca

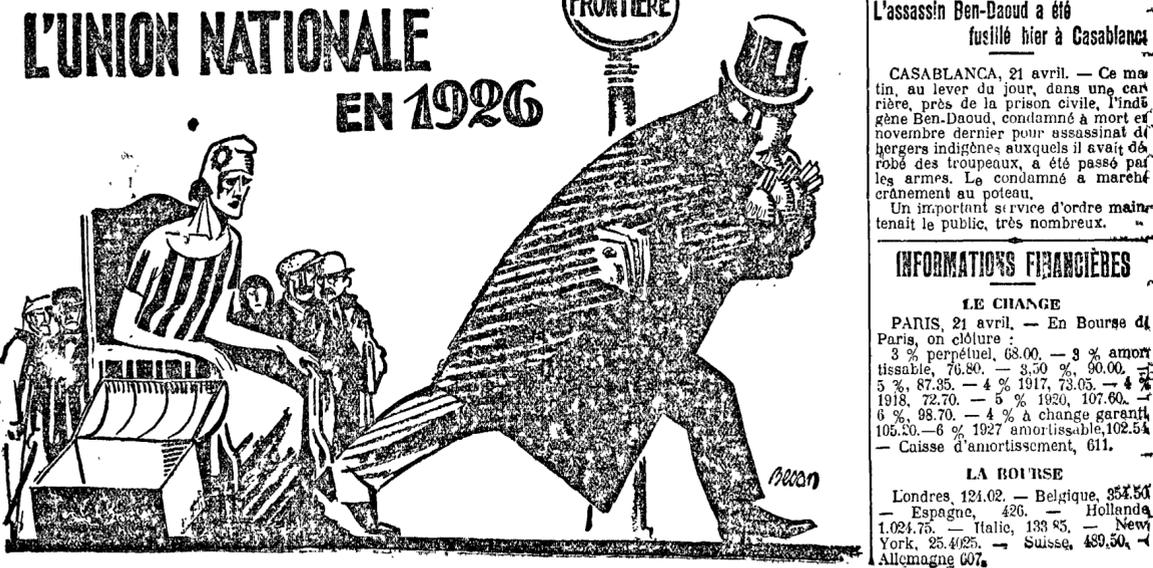
CASABLANCA, 21 avril. — Ce matin, au lever du jour, dans une courrière, près de la prison civile, l'indigène Ben-Daoud, condamné à mort le 11 novembre dernier pour assassinat d'hébergiers indigènes auxquels il avait volé des troupeaux, a été passé par les armes. Le condamné a marché tranquillement au poteau.

Un important service d'ordre maintenait le public, très nombreux.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

LE CHANGE
PARIS, 21 avril. — En Bourse de Paris, au clôture :
3 % perpétuel, 68.00, — 3 % amortissable, 76.80, — 5 %, 90.00, — 5 %, 87.95, — 4 %, 1917, 73.05, — 4 %, 1918, 72.70, — 4 %, 1920, 107.60, — 6 %, 98.70, — 4 %, à change garanti, 105.20, — 6 %, 1927 amortissable, 102.54
— Caisse d'amortissement, 611.

LA BORSE
Londres, 121.02, — Belgique, 95.54
— Espagne, 426, — Hollande, 1.024.75, — Italie, 139.85, — New-York, 25.425, — Suisse, 480.50, — Allemagne, 607.



CHRONIQUE ELECTORALE

CIRCONSCRIPTION DE BESANCON-VILLE

Nécessaire mise au point

Le Comité de l'Alliance démocratique nous prie de publier le document suivant :

« Notre journal « la Démocratie Comtoise » a publié hier le texte Intégré d'une affiche électorale parue en 1908, pendant la campagne électorale municipale.

Il semblait résulter de ce document que MM. Siffert et d'autres radicaux auraient approuvé à cette époque des accusations injurieuses à l'égard de MM. Julien Durand, Jou choux et Pesselet.

Nous venons d'apprendre qu'en réalité le nom de M. Siffert et d'un certain nombre de ses amis avait été abusivement employé par les inventeurs d'une liste dite républicaine indépendante, ainsi que le texte de l'affiche devait le faire ressortir.

Nous avons commis une erreur matérielle en interprétant ce texte; nous nous en excusons, ainsi que du commentaire dont nous l'avons fait suivre; notre loyauté nous oblige à en regretter les termes et à le retirer intégralement.

Pour le Comité de l'Alliance républicaine démocratique,
Maurice CORNET,
Président.

APPEL AUX REPUBLICAINS

Le compte du candidat Villat est désormais réglé. Sa déloyauté l'a fait abandonner par ceux dont il se prétendait le serviteur. Il faut maintenant que le premier tour de scrutin, si une victoire républicaine dans la première circonscription.

La situation est difficile dans tout le département. Nous avons besoin de donner ce reconfort à nos amis.

Nous avons besoin de toutes nos forces pour les aider au second tour. Electeurs Républicains, Nous faisons appel à vous, sans distinction d'épithète ou de parti pour cet acte de solidarité républicaine.

Votez tous au premier tour pour Julien Durand.

Une réponse cinglante

Le candidat de l'Alliance républicaine démocratique ayant insinué que sa profession de foi et ses bulletins de vote n'avaient pas été placés volontairement dans les enveloppes envoyées aux électeurs par les soins du greffe du Tribunal, chef du service des expéditions de ces circulaires a adressé au candidat transjuge la lettre suivante :

« Ayant exécuté la mise sous enveloppes des professions de foi de M. Durand et M. Villat, nous trouvons votre entrefilet déplacé. Qu'il se soit trouvé dans certaines enveloppes, une seule profession de foi, cela se peut; mais feindre croire à des lecteurs qu'un per sonnel s'est prêt à un acte de sabotage, non.

Entre candidats, imprimez tout ce qu'il vous plaira, mais laissez tranquilles les ouvriers et ouvrières, qui ne vendent que leur temps et leur travail. »

M. Julien Durand et les commerçants

M. Ch. Siffert, nous demande de publier la lettre ci-dessous :

Après avoir pris connaissance des attaques dirigées contre M. Julien Durand, par le journal progressiste, qui le représente comme s'étant montré l'adversaire des intérêts des commerçants, je considère comme un devoir, en qualité de Président d'un des groupements commerciaux les plus importants de France, de protester énergiquement.

Ayant vu Julien Durand à l'œuvre, je puis affirmer qu'en qualité de Président de la commission du commerce de la Chambre; il a activement collaboré, non seulement avec la Fédération que l'honneur de présider, mais encore avec tous les grands groupements du commerce de détail de France.

Son œuvre a été utile et bienfaisante, et, en toutes circonstances, il a fait tout le possible pour bien servir les revendications légitimes du moyen et du petit commerce.

Certes, comme tous ceux qui ont dû prendre courageusement leurs responsabilités pour le redressement financier du pays, il a été dans la nécessité de voter les propositions de M. Poincaré, ministre des Finances, pour mettre fin à la dévalorisation du franc et à la menace de crise financière grave, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences pour tous les commerçants.

Le journal progressiste commet une injustice, lorsqu'il adresse au seul député Julien Durand, des reproches au sujet de ses votes alors que des votes identiques ont été émis par la plupart des députés sortants et notamment par ceux qui soutiennent et défendent aujourd'hui le groupement départemental de l'U.N.R. et les feuilles de droite.

ELECTEURS!

Il faut savoir si vous êtes avec la REPUBLIQUE CONTRE LA REVOLUTION... rouge ou blanche!

Si vous êtes avec la REPUBLIQUE telle que vos pères l'ont créée et définie,

Vous voterez pour

les candidats du PARTI RADICAL.

notre candidat a bientôt raison des objections mal étayées de son contradicteur, qui reste coi.

A Monclay, Emagny, Chevigny, Rufficy, tous les républicains sont là, et ils sont en grosse majorité. On peut dire que, partout, M. Vernerey est accueilli en ami, en camarade.

Judi, notre candidat a visité successivement France, Conceles, Ferreres, Concordance, Pouilly Français, Danemarque, Chamaudin, Villers Bazin, Mazerolles, Vaux les Prés. Dans toutes ces communes, il a retrouvé non seulement ceux qui l'ont porté au Conseil général, mais encore beaucoup d'autres, des jeunes surtout, qui l'apprécient avec chaleur.

La journée de vendredi fut consacrée, aux communes de Placey, Audeux, Champagny, où le même accueil cordial fut réservé au porte drapeau républicain.

A Champvans, pays natal du candidat, une réception particulièrement chaleureuse avait été préparée.

La mairie était pavoisée, les rues ornées de guirlandes; une salve de coups de fusil tiré et les enfants des écoles offrirent des fleurs et un compliment à celui qui venait rendre visite au pays natal. M. Vernerey parut très ému, et ce n'est que bien plus tard, après la réunion qui, on l'imagine, fut plus que cordiale, que l'enfant du pays s'efforça pour faire place au candidat.

A Fougères-Vignes, la forte majorité républicaine s'est encore renforcée, et c'est la presque totalité des électeurs qui se pressèrent sur le nom de notre ami.

L'après-midi, M. Vernerey fut acclamé par une foule sympathique; à la messe, à François, à Ecole, à Miserey (où quelques questions lui furent posées sur les congrégations, l'école unique, etc.); à Pelousey, où 75 % des suffrages nous sont assurés.

En résumé, M. Vernerey a fait cette semaine une tournée triomphale dans le canton d'Audeux, où il a pu constater la sympathie dont il jouit et acquiescer la certitude d'obtenir une majorité d'au moins 400 voix. C'est, on le voit, un beau succès.

CIRCONSCRIPTION DE BAUME LES DAMES

A MM. DE MOUSTIER Père et Fils

Le journal « La Dépêche Républicaine » est votre propriété. Que nos opinions soient combattues par vous, nous en sommes satisfaits, nous sommes certains ainsi de ne pas nous tromper.

Mais vos rédacteurs ne s'en tiennent pas là. Ils injurent les républicains qui se dressent contre vous et vos amis. Ils les attaquent non seulement dans leur caractère et leur moralité, mais dans leur vie professionnelle.

Il en est ainsi notamment pour M. Besançon, avocat à la Cour et pour moi-même.

Nous nous en prenons à vous. Vous vous êtes vanités de « manœuvrer ces gens-là depuis 40 ans ».

Pour y parvenir, tout vous est bon. En dehors des périodes électorales, vous faites appel à la courtoisie. Les avances intéressées ne vous coûtent pas.

Vous vous servez largement de la déférence que nous accordons au grand âge. Et comme vous savez parler de l'intérêt général!

Mais lorsque vous briguez des sièges, la peur vous rend féroce, et contre ceux qui n'entendent pas se courber devant votre politique de famille, vous lancez vos gens.

C'est donc qu'entre nous ce ne peut être qu'une bataille sans arrêt. Nous nous en souviendrons.

Vous prétendez imposer à ce département votre double influence : Le père et le fils au conseil général. Le père et le fils au Parlement.

Il en suffirait d'un pour défendre des intérêts régionaux.

Il vous faut quatre mandats, pour défendre vos biens et vos intérêts de caste.

Avec un scepticisme supérieur et dédaigneux, vous avez joué pendant longtemps des croyances respectables des uns, et de l'inquiétude des autres.

Cela vous a réussi, mais la campagne conduite si vaillamment par notre ami Reynès, doit vous montrer que ce jeu de dupes est près de prendre fin.

Vous avez voulu la guerre! Vous l'aurez!

Maintenant, vous pouvez continuer à subventionner vos campagnes d'injures. Nous saurons nous souvenir.

Julien DURAND,
Député du Doubs.

LETTRE D'UN ELECTEUR

Du canton de Baume, nous recevons la lettre suivante :

Quoi qu'il arrive, aujourd'hui, quel que soit le résultat du scrutin, les républicains garderont le meilleur souvenir de M. Louis Reynès et lui seront particulièrement reconnaissants du bel et généreux effort qu'il a fourni au cours de sa campagne électorale.

Cette campagne fut malheureusement trop courte, notre ami n'a pu visiter toutes les communes de la circonscription, mais, il a su conquiescer tous les cœurs, et il a sonné avec ardeur le réveil des énergies républicaines.

Tous les démocrates de la circonscription de Baume affirmeront aujourd'hui sur son nom leur fidélité aux principes démocratiques, leur fidélité constante, dans le bel idéal républicain et leur protestation énergique contre les prétentions de la famille de Moustier, qui cherche à accaparer les mandats électoraux, non pas dans le souci de servir les intérêts des populations mais dans le dessein de servir exclusivement ses intérêts de caste.

Contre ces agissements qui rappellent ceux des féodaux de naguère, les masses de la démocratie baumoise, élèveront leur protestation indignée au cri de vive Reynès, vive la République.

Notre courageux ami, a bien mérité le succès. Nous lui adressons nos meilleurs vœux et nous nous engageons à travailler énergiquement aujourd'hui comme nous l'avons fait hier pour sa réussite.

Il y a trois sortes de politique en présence :

La politique du DESORDRE...

La politique démagogique qui est fort belle en THÉORIE...

Et la POLITIQUE des IDEES RAISONNABLES et des REFORMES SAGES visant à améliorer progressivement le sort des humbles...

C'est cette seule politique que les candidats radicaux veulent suivre.

Votez pour eux !...

De nouveau : Vive Reynès, vive la République.

Un vieux radical.

Les tournées de M. Reynès

Le canton de Pierrefontaine, cette cité républicaine, a fait un bon accueil à M. Louis Reynès. Notre ami a visité un grand nombre de communes du canton et a exposé en diverses localités, avec sa franchise et sa netteté habituelle, les grandes lignes de son programme.

M. Louis Reynès s'est montré dans le canton de Pierrefontaine, tel qu'il s'était montré dans les cantons de la plaine : il n'a pas modifié son programme et il n'en a pas atténué la couleur. Et cette franchise, cette sincérité ont fait la meilleure impression au sein des populations du canton qui ont trop souvent pu remarquer que le candidat de droite, M. Leonel de Moustier, affirmait dans nos montagnes son attachement aux croyances et sa volonté de défendre les revendications des catholiques alors que dans la plaine, il affectait pour la religion un souverain dédain et la proclamait « chose secondaire ».

La journée s'est terminée par deux belles réunions à Deluz et Laissey, où notre ami Reynès a été très vigoureusement applaudi par les assistants.

CIRCONSCRIPTION DE MONTBELIARD

LA REUNION DE MONTBELIARD

Nous avons donné hier un bref aperçu de la réunion de Montbeliard, qui eut lieu vendredi soir, sous la présidence de M. Henri Schwander.

M. Marron a pris la parole le premier et a déclaré que les radicaux pouvaient être fiers des attaques dont leur parti est l'objet, car c'est là une preuve de sa force et de sa vitalité.

Notre ami développa ensuite son programme. Parlant de notre politique fiscale, il remonta tout d'abord aux responsabilités de la crise de 1926, dont il exposa les aspects principaux. Il indiqua les étapes du relèvement financier et montra comment l'œuvre devait être complétée jusqu'à la stabilisation légale de notre monnaie, en tenant compte des bases de notre économie nationale : agriculture, industrie et commerce, et après consultation du Conseil national économique qui, comprenant des représentants des diverses catégories de la production est qualifié pour déterminer le taux de la stabilisation.

Le redressement financier du pays doit être complété par un rajustement de notre système fiscal. Les charges sont, à l'heure actuelle, trop lourdes, aussi convient-il de les réduire en diminuant l'amortissement, dans le but de soulager la génération actuelle et de reporter sur les suivantes une partie du fardeau qui nous accable. Il faut aussi instaurer une politique de justice fiscale dominant les taxes ruineuses appliquées plus spécialement l'impôt progressif sur le revenu; il faut en outre établir une distinction nécessaire entre les revenus du capital et du travail, afin de dégrever ceux du travail.

En matière de politique extérieure, M. Marron indiqua ses vives préoccupations à l'égard de la France à l'égard de l'Allemagne; il faut obtenir du Reich l'exécution de ses engagements concernant les réparations et appliquer la politique de Londres et de Locarno, basée sur l'action de la Société des Nations et sur les grands principes de l'arbitrage, de la sécurité et de la réduction des armements.

En matière de politique économique, M. Marron préconisa le développement de notre production par l'amélioration de notre outillage national, la recherche d'une meilleure technique de fabrication. L'accroissement de prospérité ainsi réalisée devra servir à financer une large politique de progrès social.

L'orateur développa les considérations de politique générale et exposa la nécessité de la constitution d'une majorité de gauche, excluant les partis favorables à la dictature fasciste, et ceux tendant à l'institution d'une dictature du prolétariat. Cette majorité doit comprendre ceux qui se montrent fermement attachés au respect des lois laïques, concernant l'école et les congrégations, auxquelles on ne saurait appliquer le droit commun en matière d'association.

En terminant, M. Marron évoqua les grands principes de liberté, de justice et de progrès social, fondement de notre doctrine républicaine et démocratique.

Diverses questions furent posées à notre ami qui fut ainsi amené à indiquer les conditions particulières de libéralisme avec lesquelles on applique à l'heure actuelle les lois sur les congrégations; il s'opposa d'autant plus énergiquement à toute tentative visant à les remettre en discussion. L'orateur de M. Perronne fut très applaudi.

M. Arrousseau, a essayé de mettre les radicaux en contradiction avec eux-mêmes, en rappelant qu'après avoir contraint M. Poincaré à démissionner en 1924, ils soutiennent aujourd'hui son ministère.

M. Marron répondit que M. Poincaré appliqué à l'heure actuelle une politique très différente de celle qu'il avait menée sous le Bloc national.

M. Perronne, député sortant, posa pour la troisième ou quatrième fois à M. Marron, des questions touchant l'origine de sa candidature.

M. Marron lui répondit dans les mêmes termes que dans les précédentes réunions.

M. Binin, M. Bauffe, candidat de la droite, posa quelques questions tendancieuses, ayant pour but d'insinuer que M. Marron avait réclamé des appuis auprès des éléments modérés.

M. Marron répondit que M. Bauffe avait beaucoup de vivacité et se livra avec indignation toutes ces allégations. Il a rélégué avec énergie qu'il n'a jamais sollicité ni obtenu d'autre patronage et d'autre investiture que du parti radical. En terminant notre ami félicita vigoureusement la manœuvre de la droite qui tend à attirer à travers lui même les chefs du parti républicain contre lesquels la droite s'acharne parce qu'elle a été souvent battue par eux. Et ils vont se battre encore affirma M. Marron, très chaleureusement applaudi.

Sur ces mots la séance fut levée.

LA REUNION DE SELONCOURT

C'est en présence d'un auditoire nombreux et qu'on peut évaluer à 200 personnes, au cours d'une réunion présidée par M. Bataille, assisté de MM. Pequet et Rigoulet, que M. Marron a exposé hier à Seloncourt, son programme. Il a notamment insisté sur le programme de justice sociale et sur l'organisation et la défense du droit syndical. Les électeurs ont écouté avec la plus grande attention les franches explications de notre ami et ils ne lui ont pas ménagé les témoignages de sympathie.

Diverses questions ont été posées au candidat, notamment par M. Vermet, maire communiste. M. Marron y a répondu avec franchise et clarté et la salle tout entière a approuvé le programme de notre ami.

CIRCONSCRIPTION DE PONTARLIER

AUX ELECTEURS de l'arrondissement de Pontarlier

Le Comité radical socialiste de Pontarlier, adresse aux électeurs, l'appel ci-dessous :

Il en est parmi vous, qui bien qu'appartenant au parti républicain, se refusent à déposer dans l'urne le 22 avril prochain un bulletin au nom de M. Pernot.

Nous venons vous crier Casse-cou! Tout d'abord, pourquoi M. Pernot, qui représentait plus particulièrement l'arrondissement de Besançon dans l'ancienne Chambre, n'est-il pas candidat dans cet arrondissement?

Tout simplement parce qu'il n'a rien pu être réélu.

Et il a vu que les électeurs pontarliers seraient assez fiers, assez simples pour envoyer à la Chambre un candidat dont les honneurs ne voulaient pas.

Electeurs, on vous prend pour des pères. Montrez que vous êtes indépendants et sensés et votez pour le candidat de votre arrondissement, pour le docteur Charlin.

L'honorable M. Pernot, se dit républicain. Comment voulez-vous qu'il mette au Parlement des votes d'un républicanisme si sincère, quand dans le Comité qui le présente à vos suffrages, nous voyons, à côté d'un ou deux personnages qui prétendent être républicains modérés, des royalistes, des fascistes, d'anciens boulangistes, des cléricaux à tous crins, etc. ?

Ce sont les mêmes gens qui voulaient autrefois nous faire voter pour l'aventurier Maggiono, pour le patriote Grandjean, pour le royaliste Maggion!

Comment voulez-vous que nous soyons dupes et nous voterons pour le candidat vraiment républicain, pour le docteur Charlin.

En ce point de vue social et financier, quelle que soit la bonne volonté de M. Pernot, étant donnée la composition de son comité, où nous ne voyons figurer que des riches, des possesseurs de grosses fortunes, vous ne pouvez avoir confiance en lui.

Ses votes n'interviendraient jamais s'il était élu, en faveur des humbles et des déshérités, car alors, il travaillerait ses parrains électoraux, et il est trop honnête pour le faire; il se sent moralement obligé de renousser toutes les mesures qui allégeraient les charges des travailleurs pour retomber sur les épaules de ceux qui jouissent et qui possèdent, qui ne paient pas ce qu'ils devraient payer.

On vous présente aussi M. Pernot comme un défenseur de la religion catholique.

Cette religion n'étant pas attaquée et ne risquant pas de l'être, n'a pas besoin de défenseur.

Dans quel pays jouit-elle d'une liberté plus complète ?

Qui ou non, les prêtres peuvent-ils exercer leur ministère quand et comme ils le veulent ?

Peuvent-ils, oui ou non, donner l'instruction religieuse aux enfants en dehors des heures et des jours de classe ?

Dans quel pays et sous quel régime auraient-ils la liberté de critiquer les institutions, d'insulter le gouvernement du haut de la chaire, comme ils le font si souvent chez nous ?

Louis XIV, Napoléon, Charles X le leur auraient-ils permis ?

Mussolini, de nos jours, la leur permettrait-il ?

Nous savons que M. Pernot voudrait bien que toutes les congrégations puissent revenir en France et y accomplir le joli travail de décoration et de préparation à la guerre civile, auquel elles se livraient avant leur expulsion.

Il est ici, en complet désaccord avec M. Poincaré dont il se réclame.

Le Président du Conseil est un homme trop avisé pour donner son assentiment à une mesure pareille.

Louis XV, roi très catholique, Charles X, plus catholique encore, ont chassé les Jésuites de France.

Le roi d'Espagne, non moins catholique, a pris récemment la même mesure dans ses Etats.

Le gouvernement ne songe nullement à persécuter les congrégations qui font œuvre utile, qui ne s'occupent pas de politique. La preuve en est que quatre congrégations catholiques existent dans le diocèse et y sont absolument tranquilles.

M. Pernot se présente aussi comme défenseur de la propriété.

Nous estimons, nous, par ce que nous avons démontré plus haut, qu'il serait plutôt le défenseur des créanciers, et ce n'est pas la mesure des électeurs qui en déciderait.

La vérité est que seul le candidat du parti républicain démocratique est à même de prendre la défense des intérêts, de tous les intérêts de ceux qui travaillent et de ceux qui souffrent, ouvriers de l'usine et cultivateurs, industriels et commerçants, fonctionnaires.

Lui seul, faites-y bien attention politiciens, anciens combattants, qui ne désirez pas revoir les horreurs de 1914 à 1918, est qualifié pour soutenir toutes les mesures prises par les gouvernements afin de régler amiablement les conflits internationaux et éviter de nouvelles tueries, lui seul, car il n'a pas à la palette le fil des haines, des fausses, des mensonges, des gros négociants qui rêvent de nouvelles fortunes amassées dans la boue et dans le sang !

Vous l'avez entendu dans vos réunions, développer avec cette éloquence simple et familière qui lui est propre son programme si précis et si complet, si bien en harmonie avec vos besoins et vos sentiments.

Donnez-lui votre confiance à une énorme majorité.

Qu'une fois de plus, la réalité, hante aux idées multiples se réunissant toujours, morde la poussière !

Tous aux urnes pour la vraie République, pour la République démocratique et sociale !

Tous aux urnes pour le DOCTEUR CHARLIN !

LE COMITE REPUBLICAIN RADICAL ET SOCIALISTE DE PONTARLIER.

M. Pernot à Pontarlier

Vendredi soir, à la salle des fêtes, M. Pernot et ses amis avaient rassemblé 300 camelots de Villers-le-Lac, pour assurer une claque convenable au candidat libéral. La salle était comble, mais les républicains étaient très nombreux, ils le montrèrent bien, lorsque, aux cris de : Vive Pernot, poussés par les camelots, ils répondirent avec enthousiasme par le cri de : Vive Charlin !

M. Pernot, malgré sa claque, a eu beaucoup de difficulté pour se faire entendre; son compte-rendu de mandat a été haché par les interruptions de ses adversaires, qui lui ont fait passer de mauvais moments.

M. Cordier, qui présidait la séance, donna la parole aux contradicteurs. M. Demezères, socialiste, monta à la tribune, mais, dès ses premiers mots, il fut interrompu et il ne put continuer son discours.

Les autres orateurs socialistes n'ont pu parler davantage; M. Cordier se voyait vainement de faire cesser le tumulte.

M. Pernot voulut alors répliquer, mais les républicains se livrèrent à son égard à la même obstruction que les camelots avaient employée à l'égard des contradicteurs socialistes, et M. Pernot dut se résigner à se taire.

La séance fut alors levée, tandis que les camelots et les réactionnaires poussaient les cris de : Vive Pernot ! aux quels répondaient, vigoureux et nourris, les cris de : Vive Charlin !

Les tournées du docteur Charlin

M. le docteur Charlin a fait vendredi deux grandes conférences à Montbeliard et à Villers-le-Lac. Il était accompagné par MM. Billard, maire de Morleau; Roussel-Simonin, adjoint à Morleau; Coulot, conseiller d'arrondissement, et Thévenin.

La réunion de Montbeliard, à laquelle assistaient une centaine d'électeurs, a été présidée par M. le maire. M. le docteur Charlin a été très vigoureusement applaudi.

CIRCONSCRIPTION DE DOLE

Un appel des sénateurs du Jura

MM. Charles Dumont, Victor Bérard et Brocard, sénateurs, adressent aux électeurs l'appel ci-dessous.

Les Républicains doivent tous grouper leurs suffrages sur les candidats du Parti, désignés par leurs Comités respectifs.

Sénateurs du Jura, soucieux de collaborer à la victoire démocratique

Entre la tyrannie rouge d'extrême-gauche et la tyrannie blanche d'extrême-droite, il y a un JUSTE MILIEU où l'on ne veut connaître que ces trois mots :

Liberté - Egalité - Fraternité.

CITOYENS,

Si vous êtes partisans de cette formule, vous voterez pour les candidats du

PARTI RADICAL

A Villers-le-Lac, plus de 800 électeurs sont venus à la conférence, présidée par M. le maire. Avec éloquence, notre ami a développé son programme et a remporté le plus vif et le plus franc succès.

CIRCONSCRIPTION DE VISOUL

Les tournées de M. Paul Morel

Au cours des derniers jours, M. Paul Morel, acheva la visite des cantons de Scey-sur-Saône et de Jussey.

A Mailley, Chazot, Grandvilliers, Rougrignon, Lieffrans, Neuvale, Ferréris et Fleury, excellentes réunions.

Nous avons rendu compte du succès des conférences de Port-sur-Saône et de Scey-sur-Saône, où notre candidat fut acclamé par des centaines d'électeurs. A Jussey, devant 400 auditeurs, M. Morel, présenté par M. Clesca, conseiller d'arrondissement, exposa son programme avec talent et la réunion se termina dans un grand enthousiasme par le vote d'un ordre du jour acclamant la candidature de notre ami.

Conflandez a fait à M. Paul Morel un accueil sympathique; il en fut de même à Bourberville, Jonvelle, Bousseracourt, Montcourt, Cendrecourt, Combeing, que notre candidat visita en compagnie de MM. Le Roy et Clesca et où les maires présidèrent les séances.

CIRCONSCRIPTION DE LURE

LA REUNION D'HEPICOURT

Ainsi que nous l'avons brièvement annoncé hier, une réunion publique a eu lieu vendredi soir à Héricourt, elle était organisée par le parti socialiste et M. Collin, son candidat, est venu exposer son programme. M. Collin a été écouté avec calme.

M. Montillot, candidat de droite, s'était dérobé au rendez-vous qui lui avait été donné. M. Anré Liaty, venu à Héricourt pour y organiser la contradiction sur porte-drapeau de la réaction, exposa la note financière du parti radical et fit traça les responsabilités de la réaction dans la chute du franc. Son discours fut applaudi énergiquement.

L'orateur insista sur la nécessité d'organiser partout des comités radicaux et sociaux, car, seul, il définit l'attitude du parti radical à l'égard du parti socialiste et de la réaction. Il engagea les électeurs républicains à voter selon leurs préférences, pour MM. Marsot ou Collin, le 22 avril, mais à voter avec ensemble au second tour de scrutin pour le candidat désigné par le suffrage universel.

CIRCONSCRIPTION DE LURE

Les tournées de M. Guy

Judi soir, au Casino de Luxeuil, M. Guy a exposé son programme devant les électeurs luxoviens, sous la présidence de M. Mathis, assisté par MM. Grille et Horiot.

La séance fut enthousiaste, et on a beaucoup apprécié l'éloquence simple et prenante du candidat républicain, comme aussi sa parfaite connaissance des questions politiques, économiques, agricoles et sociales. Deux contradicteurs s'étant présentés, M. Guy, avec bonne humeur et une verve cinglante, remit toutes choses au point.

Après des interventions de MM. Mauguilley, Mengoz Aubry, Maroselli, Grille, la séance fut levée sur le vote d'un ordre du jour, auquel s'associèrent ces deux contradicteurs.

M. Renaud, maire d'Aillevillers, a accompagné M. Guy dans sa tournée dans la région. Les vifs succès qu'il a obtenus ont été la manifestation républicaine. Présidé par M. Charlois, M. Guy développa avec succès son programme et répondit nettement aux diverses questions qui lui furent posées.

Et maintenant, attendons le scrutin.

CIRCONSCRIPTION DE LONS LE SAUNIER

SPECTACLES & CONCERTS

CENTRAL-CINEMA

Aujourd'hui, malinée et soirée, avec le programme de gala : LA DAN SLAVE DU CAIRE, film d'aventures avec Priscilla De N. LA D'CHASSE DE BURIALO, avec l'artiste bien connue Constantine Ialmdjedj. Relevez vos places. Le résultat des élections sera projeté au cours de la séance du soir.

Dimanches 29 avril et 6 mai

FÊTE DE L'ONTROPON Grand Bal, Nombreuses Attractions Au Restaurant CARRIY, vous trouverez Brioche, Saucisses de montagne, Pâtis de la pays. Grand Concours de Jeu de quilles 8429

CASINO

Aujourd'hui, en malinée à 14 h. 30 et en soirée à 20 h. 30 : LA TOUR DES MENSONGES, avec Lon Chaney et Norma Schaefer. LE VAGABOND avec Charlot. Aux actualités : Le raid merveilleux de Costes et Le Brk. Location à l'établissement des Bains, de 8 h. à 11 h. 30.

GRAND CAFE DE LA BUTTE Aujourd'hui bal en malinée et soirée 7784

ALCA-CINEMA

Aujourd'hui, malinée et soirée : Madje Bellamy, elle la radieuse et émouvante interprète de FILLE D'ARTRODITE, surproduction dramatique. — LE COUCOU PUFFIPIAR, comédie. — SUPER COIFFEUR, comique

CASINO

Ouverture Restaurant 29 avril 1928

Hall de la Voiture d'Enfant 14, rue Wilson, BESANCON 50138

Etat-Civil de Besançon Du 21 avril 1928

MARIAGES Roger-Delphin-Jean-Claude Nicod, Camionneur, et Augustine-Marie-Louise Montel, s. p. — Charles-Joseph Masoni, chef de fabrication en bonneterie, et Marie-Joséphine dite Antoinette Bonfroy, caissière. — Louis-Henri-Pierre Joseph Rivière, voyageur de commerce, et Augusta-Aline Stéphanie Richard, s. p. — Marius Haronky, employé de bureau, et Odette-Mathilde Beley, s. p.

Charles Karrer, commis des ponts et chaussées en retraite, 79 ans 3 mo. — Marie Lucine Terroia, veuve Jeuncler, ménagère, 61 ans.

CHRONIQUE SPORTIVE

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote GRASSER s'est distingué au vélodrome des Salles, le dimanche de Pâques, remportant toutes les courses devant les meilleurs sprinters de Bordeaux, Saumur, Nantes, Rochefort. Course du Club du V. C. sablais, vitesse : 1er GRASSER, Grand prix de Pâques, nationale, vitesse : 1er GRASSER, Américaine, 100 tours : 1er GRASSER, POIRAUD. Course sur route à Avrillé (Vendée) : 1er GRASSER. SUR BICYCLETTE 'ORIGAN' Agence : GERARD GOUX, 40, rue d'Arènes, au coin Poire. Exposition comtoise, stand 164, allée du Commerce.

BOULISME

Fédération Bouliste de France-Comté L'activité de la Fédération Bouliste de France-Comté sous l'habile direction de son président, M. Roland de la Boule Fraternelle de Saint-Claude, porte déjà ses fruits. Les différentes commissions, qui se sont réparties le travail avec efficacité un programme déterminé, travaillent dur. La propagande se poursuit méthodiquement et l'on continue à enregistrer ses heureux effets. Outre qu'à Mouchard (Jura) une société est à l'heure actuelle, en formation, il nous faut signaler tout particulièrement la création de la « Boule Vésulienne » à Vesoul. Bravo les Vésuliens et nos meilleurs encouragements. Nous sommes persuadés qu'avec un peu de persévérance, vous saurez faire de nombreux adeptes. Ce sujet, nous ne pouvons pas ne pas adresser tous nos remerciements à notre dévoué ami M. Polge, de Besançon, aux efforts duquel nous devons la constitution de cette nouvelle société. Le département de la Haute-Saône ignorent jusqu'à ce jour ce qu'est le sport-boules. Nous espérons ardemment que par le fait de la constitution de la Boule Vésulienne qui groupe déjà de nombreux et fervents boulistes, d'autres localités imiteront Vesoul et constitueront de nouvelles sociétés et familiales. Du reste, ainsi que nous l'avons dit, la Fédération organise une grande fête qui aura lieu sous peu à Vesoul. A la suite de cette manifestation, ceux qui auront « tâté » de la boule et du petit en feront leur sport favori. Nous en sommes persuadés.

RUGBY

BESANCON CONTRE BELFORT C'est à aujourd'hui, à 15 heures, que le R. C. F. C. 1 rencontre à sur son terrain, le G. B. et le team correspondant de l'Union sportive de Belfort. Les deux équipes se sont très près l'une de l'autre et la lutte sera chaude. Cependant, les deux équipes s'efforcent de ne pas commettre de fautes graves et de ne pas laisser à l'adversaire un avantage qui ferait de l'incident, chose sans intérêt. A 13 h. 30, il n'y a pas de doute que la lutte sera très intéressante.

doloise. Encore un beau match en perspective.

Arrond. de BAUME-LES-DAMES

Mésandans. — UNE LETTRE. — En réponse à l'article paru dans le journal de M. de Moustier, à la date du 19 avril, M. de Moustier nous demande de publier la lettre qui suit : « Nous ne voulons pas prendre la peine de réfuter les affirmations mensongères, ni les insinuations malveillantes parues dans la feuille progressiste. Tous les habitants de la commune connaissent la vérité et sont fixés depuis longtemps sur le contenu du journal en question. Cela nous suffit. » Le maire, Louis GOVERNE.

Arrond. de MONTBELIARD

Montbéliard. — MANDAT D'ARRÊT. — La gendarmerie agissant en vertu d'un mandat d'arrêt du Parquet de Besançon, a arrêté Angèle Leins, 31 ans, ouvrière de filature à Montbéliard, inculpée dans les vols commis par son ami, Fernand Coulon, actuellement sous les verrous.

Arrond. de PONTARLIER

Etat-Civil de Pontarlier MARIAGES Du 12 avril. — Stéphane Marie Charles Simon, fils de Stéphane Xavier Félicien Marie Chabod, industriel, et de Augustine Louise Joséphine Elisabeth Husi. Du 14. — Louis Marthe Auguste, fils de Léon Joseph Palloix, lieutenant des Douanes, et de Augustine Françoise Burdin.

MARIAGES Du 14 avril. — Maurice Charles Joseph Emile Bulla, cultivateur, et Jeanne Marie Marguerite Rousselet, employée de bureau. — André César Grandjean, mécanicien, et Alice Olympie Hermance Dicle, lapidaire. — François Korszka, scieur, et Catherine Jankow, ouvrière d'usine.

DPCE Du 13 avril. — Joseph Victor Michaud, journalier, 65 ans. Du 15. — Emile Striba, 3 mois. Du 15. — Marcel Marc Alix Petit-huguenin, 6 mois.

Morteau. — CAISSE D'ÉPARGNE. — Par suite de la démission de Mme Falvre, l'emploi de contrôleur de la succursale de Morteau est actuellement vacant.

Les candidats (hommes ou femmes) à cette fonction doivent adresser leur demande à M. l'agent général de la Caisse d'épargne de Besançon, avant le 30 avril courant. La demande devra faire ressortir les nom, prénoms, lieu et date de naissance, profession et domicile du postulant. Le traitement annuel est de 920 fr. Les bureaux de la succursale sont ouverts au public les mardis, jeudis, samedis et jours de foire, de 9 heures à midi, et le mardi, de 13 à 15 heures.

MORTEAU Victor CANDAU, chirurgien dentiste à Morteau, prévient sa clientèle que son CABINET DENTAIRE sera fermé du 2 mai au 31 mai inclus. 27500

HAUTE-SAONE

Arrond. de VESOUL Convocations du Parti radical

Vesoul. — Lundi, à 6 heures du soir, le Comité radical et radical-socialiste de Vesoul se réunira au Café de l'Hôtel de Ville, Place du Palais. Mardi à 10 heures, le comité directeur de la Fédération radicale et radical-socialiste de la Haute-Saône se réunira au café de l'Hôtel de Ville place du Palais à Vesoul. Ordre du jour : Situation électorale; désistement et investitures.

PHARMACIE DE SERVICE. — La pharmacie Poullenoit, 1, place du Palais sera ouverte au Public le dimanche 22 avril.

Port-sur-Saône. — LIBÉRALITÉ. — M. Lucien Berthod, représentant de la Brasserie Gangloff de Vesoul, a fait don d'une somme de 50 francs à la fanfare municipale. Nous adressons à cet ami de la « Lyre Portusienne », nos biens vifs remerciements.

TROUVAILLE. — A réclamer à la mairie : une broche en or de dame; une missette contenant deux saucissons et une fiole de liqueur.

Arrond. de GRAY

Gy. — A L'ÉCOLE LAÏQUE. — Nous apprenons avec plaisir que les deux élèves du cours complémentaire, présentés au concours des bourses à Vesoul le 19 avril, ont reçu tous deux, ce sont : Duponcel Robert de Gy et Clerc Lucien de Sorans. Nous adressons nos sincères compliments aux deux jeunes élèves et à leur dévoué maître, M. Fajvre.

Bonne précaution. — Dans sa séance du 19 avril, le conseil municipal sur l'exposé de M. Simonin, maire, considérant qu'en raison de l'étendue du territoire de la commune, 2 gardes auxiliaires sont indispensables à la recherche et à la constatation des délits contre les propriétés rurales et ces conventions aux règlements et arrêtés de la police municipale, a nommé gardes auxiliaires M.M. Dubaut, Charles Louis et Jacques Jules, pour exercer à partir du premier mai.

Arrond. de LURE

ACCIDENT MORTEL. — Fougères. — Un pénible accident vient d'endouiller la section de Beaumont. M. Ga Ion Aubry, boulanger, s'est fait prendre la jambe par la courroie du mouleur de son pétrin mécanique. Le membre fut arraché au-dessus du genou, laissant une hémorragie. La mort survint quelques heures après. Le défunt, âgé de 50 ans, était marié et père d'un enfant de 5 ans.

Lureuil. — LA CIRCULATION. — Les travaux projetés pour la pose sou-

rière des 15° kilométriques et téléphoniques ont commencé par la rue Jean Jaures, déjà ébranlée par une équipe d'ouvriers, et, par suite, interdite à la circulation des véhicules.

POLICE DES ÉTRANGERS. — Vassonelles, Palais-Sauoy, sujet espagnol, a été l'objet d'un procès-verbal pour défaut de renouvellement de sa carte d'identité d'étranger.

TROUVAILLES. — Il a été trouvé une nouvelle d'auto et deux billets de banque. A réclamer au commissariat.

JURA

Arrond. de LONS-LE-SAUNIER

Etat-Civil de Lons-le-Saunier MARIAGES Du 12 avril. — Jean Germaine Théodore Burin, fils de Emile Louis, employé de commerce, et de Estelle Emilie Andréa Calaud, s. p. Du 13. — Lacroix, Michel Jean, fils de Victor Clément, manœuvre, et de Germaine Hortense Meunier, s. p. Du 14. — Guichon, Raymond Eugène, fils de Marie Joseph, employé au chemin de fer, et de Marie Claudine Joséphine Thielland, s. p. Du 17. — Gerlain, Colette Gabrielle Valentine Gilberte, fille de Paul Georges, comptable, et de Marie Zélie Magdeleine Moulillard, s. p.

MARIAGES Du 14 avril. — Edouard Ollivier et Renée Bernadette Thibert. Du 18. — Paul Jean François Péloux et Gabrielle Marguerite Marie Melet.

DPCE Du 12 avril. — Darnois, Jules, 65 ans, journalier, Pagnon, Adolphe, 62 ans, le marié du P.L.-M. Du 13. — Vernier, Virginie, 85 ans, s. p. Du 14. — Frison, Euphrasie, veuve Comissot, 83 ans, s. p. — Jannin, Marie, 72 ans, manœuvre. Du 15. — Ducey, Marie Estelle, veuve Moreau, 82 ans, s. p. — Perrin, Louis Joseph Elise, 87 ans, s. p. — Vincent, Françoise Augustine, 73 ans, s. p. — Gaudillat, Marie, épouse Brun, 85 ans, s. p. — Perrichon, Marcel, 9 mois. — Dubief, Marie Louise, veuve Marschal, 67 ans, s. p. — Gélet, Henri Claude, 54 ans, s. p. Du 16. — Pardon, Claude Joseph, 72 ans, manœuvre. Du 17. — Bourche, Louis, 82 ans, s. p. Du 18. — Buchwader, Jean Louis, 25 ans, s. p.

Sellières. — COURS. — Le 14 avril, vers 8 heures, sur la route de la café Lacroix, en face le manoir Pontroll, Henri, demeurant à Le Vieil (Jura), et Carelli, Charles, journaliste à Sellières. Ce dernier a été tué par un coup de feu tiré par un individu qui a été dirigé sur l'hôpital de Lons-le-Saunier où il subit une incapacité de travail de vingt jours.

Procès-verbal a été dressé contre Carelli pour ivresse et contre le teneur de débit pour avoir servi à boire jusqu'à l'ivresse.

Arrond. de POLIGNY

Arbois. — BRILLANT SUCCÈS. — Mme Branche-Glan, professeur de dessin au collège Pas cur à Arbois, où son mari est lui-même professeur, vient de remporter un nouveau et brillant succès : ceux de ses pastels (chrysanthèmes et fruits d'automne) viennent d'être admis au Salon des Artistes Français à Paris. On sait que Mme Branche avait déjà été admise au Salon de 1926. Toutes nos félicitations à la jeune artiste.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Hulbert, 44 ans, sabotier, était occupé, jeudi après-midi, à aiguiser un outil lorsque le burin dont il se servait glissa et atteignit au poignet gauche occasionnant une assez sérieuse entaille qui entraînera une incapacité de travail de 12 à 15 jours.

LA GÈLE. — Plusieurs vigneronn signent que, dans la dernière nuit, la gelée a fait quelques dégâts dans certaines vignes qui se trouvent en plaine ou dans le bas des côtes.

Toutefois on ne peut encore se rendre compte jusqu'à quel point elles peuvent être compromises.

Mouchard. — ÉCOLE PRIMAIRE SUPPLÉMENTAIRE. — Le jeune Gontherot, Régis, élève au cours préparatoire de l'école primaire supérieure de Mouchard, vient d'être reçu à l'examen des bourses, deuxième série. Nos félicitations.

LEJ FORT-TERRITOIR

Belfort. — PHARMACIE DE SERVICE. — Le dimanche 22 avril : M. Wolle, pharmacien, 70, faubourg de France, à Belfort.

FOUR DE CHEMINÉE. — Jeudi, à 11 h. 30, un feu de cheminée s'est déclaré au n° 9 de la rue de Danjoutin. Il a été éteint par M.M. Ricger, propriétaire ; Desrozier, capitaine des pompiers, et des voisins. Dégâts insignifiants.

UN CAMION D'ÉCRASE. — Jeudi, à 16 heures, un camion des Ponts et Chaussées chargé de gravier s'est enfilé en face du n° 12 du quai Em le Keller. Le camion a été tiré déchargé.

Tribunal Correctionnel

Yolot les condamnations prononcées à l'audience du vendredi 20 avril 1928 : Schneider, Charles, 23 ans ; Thuret, Henri, 36 ans, tous deux manœuvres à Belfort, chargés du nettoyage et de l'entretien d'intérieur de séjour à Ley Jean, 29 ans, chiffonnier à Belfort, 4 mois de prison et trois ans d'interdiction de séjour et 30 fr. d'amende pour vols et recel. Edmond, 24 ans, brocanteur à Belfort, 50 fr. d'amende pour infraction à la loi sur les brocanteurs. Bourquin, Pierre Emile, 23 ans, manœuvre, s. d. l. sur opposition, jugement maintenu à un mois de prison pour recel. Confusion avec une peine de dix huit mois de prison prononcée par le tribunal de Nublans. Khrinbinsky, B. L. 31 ans, manœuvre, s. d. l. quinze jours de prison et 5 fr. d'amende pour vagabondage et infraction à la police des chemins de fer et à la loi sur les étrangers. Tiberghien, Charles-Henri, 43 ans, s. p., à Montbéliard-sous-Bois, trois mois de prison pour vols. Litol, Marie, épouse Geilar, Adolphe, à Huningue, six jours de prison, avec sursis, pour banqueroute. Monner, Fernand Joseph, 54 ans, ouvrier agricole, s. d. l. six jours de prison pour recel. Luchard, Marcel-Henri-Ernest, 29 ans, charretier à Vadouze, quinze jours de prison pour vols. Canot, Ernest Jules, 25 ans, méchant s. d. l. prison Ch. d. l. par défaut, 5 fr. d'amende pour vols. Weigel, Albert, 27 ans, manœuvre à Belfort, deux mois de prison pour coups et blessures. Lengst, Armand, Charles, 20 ans, manœuvre à Belfort, dix mois de prison, avec sursis, pour vol de deux rouleaux de glisage.

SPECTACLES ET CONCERTS. — A la Grande Taverne, sera donné à 8 heures (matinée) le soir.

A la salle du premier étage : Dancing de 15 à 24 heures, avec l'orchestre The Ping Pong Jazz.

Au Kursaal : Cinéma (matinée et soirée). La Brasserie Georges : En malinée : Cinéma ; le soir, à 8 heures : Grand bal avec l'orchestre The Moritz's Jazz. A l'Éclair : Cinéma (matinée et soirée). A l'Éclair : Cinéma (matinée et soirée). A la Brasserie de l'Hôtel Américain : Concert-Opéra à 11 heures à 12 h. 30 et de 17 h. 30 à 19 heures et soirée de 20 heures à 24 heures, par l'orchestre Symphonique Czuzels.

Roche. — INCENDIE. — Mercredi dernier, vers 17 h. 30, M. Constant Daubigny, négociant en vins, venait de rentrer sa voiture automobile dans un garage situé à proximité de son domicile. A l'instant où le négociant fermait l'essence, il aperçut que celle-ci fuyait, à côté du robinet, par le tuyau d'échappement. M. Daubigny vit tout à coup une flamme jaillir du moteur. Les flammes se propageant rapidement, le réservoir contenait encore une trentaine de litres d'essence, une explosion se produisit et, en un clin d'œil, la voiture fut entourée de flammes. Trouvant un étau et un acide, feu se communiqua au garage, ainsi qu'à un hangar contigu.

L'alarme fut immédiatement donnée, des habitants de la localité se rendirent sur les lieux et, à l'aide d'une pompe à vin, que des personnes alimentèrent en eau, l'incendie fut combattu, et, après une heure d'efforts, tout danger était écarté.

Le garage est complètement détruit, la voiture automobile est incendiée, il n'en reste plus que le châssis ; néanmoins, le hangar contigu a peu souffert.

Mme DUNAND et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès de Monsieur Jules DUNAND

Mme Edouard COULON, ses enfants, toute la famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du décès de Monsieur Jules DUNAND

Mme veuve PAUL BADER, les familles GUTZWILLER, BADER, LIEBART, MOISSONNIER et NUNEN-MACHER expriment leurs remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de Monsieur PAUL BADER

Mme Marie-Louise STOUTZ, M. Jacques STOUTZ, M. Joseph STOUTZ, Mme et M. Célestin DEVAUX, M. Jules STOUTZ, Mme et M. POIREL et leurs enfants ; Mme et M. Max DEVAUX, M. Roger DEVAUX ; Mme et M. Constant BICHOT et leurs enfants ; M. Joseph BICHOT, M. Alfred PRIEUR, Mme et M. C. PRIEUR ; Les familles CHEVAL, DEVAUX, POIREL.

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Auguste STOUTZ Négociant en bois à Rougemont (Doubs)

Her époux, fils, père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, décédé accidentellement à Torpes (Doubs).

L'inhumation aura lieu ultérieurement.

Les obsèques de Monsieur Georges JOLIBOIS Chirurgien-Dentiste Président de la Société Philatélique belfortaine Décoré des Palmes académiques

decédé le 21 avril 1928, à l'âge de 68 ans, auront lieu demain lundi, 23 avril 1928, à 10 heures.

Les personnes amies et connaissances du défunt et de la famille, qui, par oubli, n'auraient pas été prévenues, sont priées de venir bien vouloir assister au présent avis comme une invitation à assister aux dites obsèques.

On se réunira au domicile mortuaire, 33, faubourg de France, Belfort. Le présent avis tient lieu de faire-part.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Brasse.

Mme Charles KARRER, Les familles GUYON et COURTOIS, à Nods ; COURTOIS, à Saint-Laurent (Jura) ; BAPICO, à Paris ; COLOM BOT, à Courbevoie ; CHRETIEN, à Cernier ; DUPONT et HARRIS, à Paris ; Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Charles KARRER leur époux, oncle, beau-père et parent, décédé le 21 avril 1928, à l'âge de 79 ans, muni des sacrements de l'Église.

Et vous prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu demain lundi, 23 courant, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 14, rue de Belfort, à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière des Chaprais.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

Mme Charles KARRER, Les familles GUYON et COURTOIS, à Nods ; COURTOIS, à Saint-Laurent (Jura) ; BAPICO, à Paris ; COLOM BOT, à Courbevoie ; CHRETIEN, à Cernier ; DUPONT et HARRIS, à Paris ; Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Charles KARRER leur époux, oncle, beau-père et parent, décédé le 21 avril 1928, à l'âge de 79 ans, muni des sacrements de l'Église.

Et vous prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu demain lundi, 23 courant, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 14, rue de Belfort, à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière des Chaprais.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

Mme Charles KARRER, Les familles GUYON et COURTOIS, à Nods ; COURTOIS, à Saint-Laurent (Jura) ; BAPICO, à Paris ; COLOM BOT, à Courbevoie ; CHRETIEN, à Cernier ; DUPONT et HARRIS, à Paris ; Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Charles KARRER leur époux, oncle, beau-père et parent, décédé le 21 avril 1928, à l'âge de 79 ans, muni des sacrements de l'Église.

Et vous prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu demain lundi, 23 courant, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 14, rue de Belfort, à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière des Chaprais.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation.

Mme Charles KARRER, Les familles GUYON et COURTOIS, à Nods ; COURTOIS, à Saint-Laurent (Jura) ; BAPICO, à Paris ; COLOM BOT, à Courbevoie ; CHRETIEN, à Cernier ; DUPONT et HARRIS, à Paris ; Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Charles KARRER leur époux, oncle, beau-père et parent, décédé le 21 avril 1928, à l'âge de 79 ans, muni des sacrements de l'Église.

Et vous prient d'assister à ses obsèques, qui auront lieu demain lundi, 23 courant, en l'église du Sacré-Cœur, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 14, rue de Belfort, à 9 h. 45. L'inhumation aura lieu au cimetière des Chaprais.

LE TAILLEUR MODERNE

HABILLE BIEN VOIR SES PRIX — VOIR SES QUALITES 62, rue des Granges - BESANCON 50279



Au PETIT PARIS

...mieux qu'au grand BESANCON, 73, Grande-Rue

ENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

MARCHE D'HERICOURT Le marché du 19 avril fut moins important que celui de la semaine dernière. Voici les cours des denrées :

Clus, 625 la douzaine ; beurre de fromagerie, 19,75 le kilo ; beurre de ménage, 8,25 le livre.

Poulets moyens, de 16 à 20 fr. pièce ; lapins, 3,25 à 3,75 la livre, les beaux poullets, de 22 à 27 fr. pièce et de 6,25 à 6,75 la livre ; poules, 7,75 à 8 fr. le kilo ; lapins vivants, 4,75 à 5 fr. la livre ; de 15 à 22 fr. pièce ; oies, 4,50 à 4,75 la livre et 25 à 30 fr. pièce ; poulets, de 12,45 à 12,75 le kilo ; pigeons, 11 à 12 fr. la paire et de 5,25 à 6 fr. pièce.

Beuf, 2,50 à 3,50 la livre, 7,50 à 9,50 les beaux morceaux ; porc, 5,50 à 6,25 la livre ; veau, 3,25 à 3,50 le kilo ; gigot, 6 à 6,50 à la livre ; boudin, 6,25 le kilo ; petites saucisses, 5,75 la livre ; Pommes de terre 0,60 le kilo ; pois, 0,10 à 0,15 pièce et 0,45 le paquet de quatre ; salade, 0,75 à 1,25 le paquet ; carottes, 1 fr. le kilo ; choux verts, 2 à 2,75 l'un ; ail, 0,10 à 0,20 la tête, 0,50 le paquet de quatre et 2,50 à 3 fr. la chaudière.

Tanches, 3,50 la livre ; carpe, 6,25 à 7 fr. le kilo ; brochet, 7,50 à 8 fr. le kilo ; Gruyère, 8 fr. la livre ; Brie, 18,50 à 15 fr. le kilo ; Roquefort, 8,75 à 9,50 la livre ; Munster, 14 fr. le kilo ; Port-Salut, 7,50 la livre ; Camembert, 2,50 à 3 fr. la livre ; petit fromage, 3 fr. pièce ; metton, pour cancoillotte, 4,50 la livre.

Replanis de viande, 0,75 le paquet de 25 ; de choux, 1,25 le paquet de 20.

POIRE ET MARCHÉ DE LUXEUIL Her samedi, foire peu importante. On cotait :

Beufs de travail, 5,800 à 5,900 fr. la paire ; de boucherie, 10 fr. le quintal, poids vil ; génisses et vaches, 2,200 à 2,500 fr. pièce ; porcelets, 100 à 200 fr. pièce.

Viande de boucherie. — Beuf, 5 à 14 fr. le kilo ; veau, 9 à 11 fr. ; mouton, 12 à 13 fr. ; porc, 6 à 8 fr. ; agneau, 10 à 12 fr. ; d'été, 6 à 8 fr. la livre.

Beurre de laiterie, 11 à 12 fr. la livre ; ordinaire, 10 à 14 fr. ; œufs frais, 5,50 la douzaine.

Poulets. — Poulets, 18 à 22 fr. pièce ; pouce, 16 à 20 fr. ; canards, 16 fr. ; oies, 30 à 35 fr. ; grasse, 11 fr. la paire ; agnus, 17 à 22 fr. ; dépoillés, 6 fr. la livre.

Légumes. — Pommes de terre, 0,45 à 0,50 le kilo ; 43 à 45 fr. quintal ; oignons de terre nouvelles, 2 fr. la livre ; choux nouveaux, 1,50 et 1,75 pièce ; choux froids, depuis 3 fr. ; asperges, 1 fr. le pied ; pissen-lis de jardin, 1,50 la livre ; douilles, 1,25 carottes, 1 fr. le kilo ; oignons, 1,00 ; ail, 6 à 8 fr. ; petites râves, 0,4 la botte ; salades, 3 à 4 fr. ; cournards, 1 fr. la livre ; asperges, 3,75 ; choux à repiquer, 1,25 les 25 ; salades, 0,75 les 25.

Fruits. — Pommes, 1,60 le kilo ; oranges, citron, 0,45 à 0,40 pièce ; baies, 0,75 et 1 fr. Poisson. — Carpe d'étang, 9 fr. le kilo ; brochet, 14 fr. ; truite, 20 à 22 fr. ; maigre, 7 à 8 fr. ; saumon, 10 à 12 fr. ; Fromages. — Gruyère, 14 à 13 fr. le kilo ; Munster, 12 à 13 fr. ; Roquefort, 20 fr. ; Brie, 14 fr. ; Port-Salut, 13 fr. ; Camembert, depuis 2,50 la botte ; 11,50 ; 2 et 4 fr. ; Metton pour cancoillotte, 4,50 la livre.

MARCHE DES HAYS Le marché du 18 avril fut normal, car il coïncidait avec la foire du Besnoy. On cotait une hausse sur les aulx.

Voici les cours des denrées :

Clus, 5 fr. la douzaine ; beurre de fromagerie, 19,75 la livre ; beurre de ménage, 8,25 à 19,50 le kilo.

Poulets moyens, de 20 à 30 fr. pièce ; lapins, 3,50 à 3,75 la livre, les beaux morceaux ; porc, 5,50 à 6,25 la livre ; veau, 3,25 à 3,50 le kilo ; gigot, 6 à 6,50 à la livre ; boudin, 6,25 le kilo ; petites saucisses, 5,75 la livre ; boudin, 6 fr. le kilo ; saucis, 6,75 la livre ; saucis, 6,75 à 7 fr. le kilo ; oies, 4,50 à 4,75 la livre et 25 à 30 fr. pièce ; poulets, de 12,45 à 12,75 le kilo ; pigeons, 11 à 12 fr. la paire et de 5,25 à 6 fr. pièce ; lapins vivants, 4,75 à 5 fr. le kilo et de 17 à 22 fr. pièce.

Beufs de boucherie. — Beuf, 2,50 à 3,50 la livre, 7,50

INSERTION LEGALE

Il résulte : I. - D'une délibération en date du 15 avril 1928, du Conseil d'administration du « Boulanger Comtois, société coopérative des patrons boulangers de la région Comtoise... »

L'article 27 devient l'article 22 et est modifié comme suit : Le Conseil se réunit sur la convocation du président ou de quatre de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Etude de M. REVEL, commissaire-priseur à Besançon. Matériel d'Epicier-Débitant A vendre aux enchères publiques Le vendredi 27 avril 1928, à 14 heures, à Besançon, route de Vesoul, 35, à l'enseigne « Au bon pichon ».

AGENCE BISONYNE L. DELIOT, 14, Gr.-Rue, BESANCON R. C. 1288. - 23e année - Tél. 5.94 HOTEL d. préf. de Franche-Comté, près place marché, 2 salles, cuis., 7 ch. meublées, écurie, remise, jeu quilles, Affaires 120.000. Prix : 50.000, dont 35.000 compt.

GRANDE CAVE A LOUER (Près du Marché Couvert) S'adr. M. Collin, huissier à Besançon, 32, Grande-Rue. 50033 Commune de Chaux-les-Clerval L'adjudication de l'ancien presbytère 7 pièces, cave voûtée, greniers, buanderie et jardin avec verger de 22 ares environ, aura lieu en mairie le dimanche 29 avril 1928, à 14 heures, heure légale.

Etude de M. SERGENT, notaire à Morteau. A REMETTRE DE SUITE Pour cause de départ UN BON Fonds de Commerce de Café EPICERIE, PRIMEURS et MERCERIE Sis à proximité de MORTEAU, avec camionnette pour livraison. 50325 S'adresser au notaire.

BONNE TRES SERIEUSE, sachant faire un peu la cuisine, EST DEMANDEE pour famille bourgeoise de 3 personnes, pas de gros travaux. Gages 250 à 300 fr. par mois suivant capacités. S'adr. Havas, Besançon. 50180 ON DEMANDE UNE BONNE pour hôt-rest. à la camp. S'adresser Havas, Besançon. 8366

Reclamez-nous la PRIME à laquelle vous avez Droit, c'est LA BONNE CUISINE TANTE AGATHE. Envoyer le montant en mandat-poste (soit 5 fr.) au nom du PETIT COMTOIS, Besançon, ou à notre compte de chèques-postaux, Dijon n° 3021.

**Quel que soit le résultat des Elections
Tous les suffrages resteront acquis à**

LA TAPISSERIE PARISIENNE

Maison M. BARBIER

2 et 4, rue des Granges - BESANÇON - 4 et 6, rue de la République

qui vous fournira toujours les Meubles les plus élégants et les plus solides

AUX MEILLEURS PRIX

Demandez son nouveau Catalogue général illustré - Envoi franco

SELECTION CHEMISIER

Tout ce qui est pour l'homme chic

**CHEMISES
FAUX-COLS
GRAVATES
BONNETERIE
PYJAMAS**

7, rue de la République - BESANÇON

A VENDRE 1 remorque à grum. frein pour charbonniers et camion. Pour prix et conditions, s'adr. à M. Comte Marcel à Rios. 27262

LOCATION D'AUTOS
F. MUSELER, à Orans
Restaurant Gaudillière
101, place Courbet - Tél. 48

A céder pour cause de départ
EPICERIE-MERCERIE
dans un chef-lieu de canton, avec superbe logement, dépendances. Même adresse, A LOUER LOGEMENT, 5 p., bien situé. Convientrait pour commerce. S'adresser agence Havas, Besançon. 8010

MAISON DE 4 PIÈCES
cave, écurie, grange, avec jardin attenant. A LOUER DE SUITE. S'adresser à Buitet, à Buthiers, 1, rue de la Creuse (Hte-Saône). 8257

Restaurant Brianza-Perrot
A ROGEE-LES-BEAUPRE
Casse-croûte
Friture tous les jours
Repas à toute heure
Passage de barque pour Arcier
PRIX MODERES 8227

BRIQUETERIE MECANIQUE
de SANTANS (Aupa)
Briques pressées, spécialité pour fours et cheminées. Garantie contre la gelée. La seule convenant pour la montagne. - E. JACSON-JARROT, 50003

MACHINE A COUDRE
MINE D'OR
Cycles PANNETON
garantie 5 ans
Usines à Morteau
Agents demandés partout 50022

C'EST INCROYABLE
A litre de réclame, j'en vois : 1 élégant sac à main p. dame, 1 sup. portefeuille, 1 idéal portefeuille, 1 porte-cartes, 1 stylo système riche, 1 broche porte-bonheur, 1 flacon extrait orange et 1 agréable surprise. - CADEAU : 2 nappes, 12 serviettes, le tout contre remboursement, de 15 fr. 45. Ecrire ALDHAN, E. 25, rue des Dominicaines, Marseille. 2709-15

Coffres-forts incombustibles
Neufs et d'occasion
Baudère, 15, rue de Dole. Tél. 7.90 6024

A VENDRE
pour cause de maladie, JOLIE PROPRIÉTÉ dans centre du Doubs, pays d'industrie, café-restaurant, frisure, bal, 3 grandes salles, eau, gaz, électricité, jeu de quilles; beau logement, salon de coiffure de 1^{re} classe, dépendances, jardin, arbres fruitiers, cours d'eau permettant la pêche. Gros chiffre d'affaires. Agences s'abstenir. S'adr. Havas, Besançon. 27426

La plus importante manufacture de DRAPS DE LIT
fondée en 1876, met en vente réclame un stock de beaux draps en toute couleur du Nord, garantis sans couture et sans apprêt, avec jolies échelles. En 10-250, pour petit lit, le drap 27.00. En 200-300, pour grand lit, - 39.00 (franco contre remboursement)
PRIMES à tout envoi de 4 draps et pour 10 jours seulement, nous joignons, gratuitement 1 magnifique descente de lit avec jolies franges, plus 2 superbes taies d'oreiller beau shirting, grande taille 65/65, ornée de jours, et 6 mouchoirs de Cholet. - Etabliss. OBREY, 72, Grande-Rue, MARSEILLE. 61373

COMMUNE DE CHALEZE
VENTE DE FUTAIES
La vente aura lieu le samedi 5 mai à 14 heures à la mairie. Le maire. 27400.

Vos taches de rousseur
disparaîtront en quelques jours grâce à la CREME DES TROIS FLEURS. Pas d'insuccès. Vous serez émerveillés. 8 fr. 45. Dép. : Besançon, pharmacie Grolchard. 4125

VIN ROUGE à 420 fr. la pièce rendue franco logée, gare, Echant. 2.50, timbres. Etablissement MIGNÉ, PIZÉ, 27, av. Carnot, Nîmes. 11861

CIDRE supérieur, l'hecto 85 fr. Cidrerie Antoine, 108, r. de la Scierie, le Mans

Ancienne Maison FAIVRE
FOURGODOT, Successeur
à Saint-Vit (Doubs)
Quincaillerie Générale
Ronces, Grillages, Outillage, Cuisinières, Couronnes mortuaires, Vélos accessoires, etc. 7785

JEUNE FILLE
DACTYLO, libre l'après-midi, DEMANDE TRAVAIL DE BUREAU. Ecrire bureau du journal n° 850.

VIN NATUREL, la pièce de 215 l., 485 fr., port, régime, fut compris. Echant. 2 fr. t. p. - Raymond GAUSSEN, Sommières (Gard). 8329

COPIES chez soi, fac., bien payées et AGENTS dem. partout, très intér., 2 sexes, ss. quitter emploi, le matin. Ecrire Elabl. Serlis, Serv. 30, Lyon. 10600

Baume Tue-Nerf Miriga
Général infatigable, instantané, radicale des
MAUX DE DENTS
Seule préparation garantissant définitivement.
11 fr. 20. Toutes pharmacies. Envoi par c. 11 fr. 20. Dépositaire, P. GIRAUD, Pharm. G. R. Beld. 117-08-1111

On demande peintre en bâtiment
Ecrire Petitrichard, peintre, Le Russey (Doubs). 8427

MONTEURS ELECTRICIENS
pour extérieur et intérieur sont demandés. Etabl. Perriolat, Besançon. 50063

CAPITAUX
Dispose de 100.000 fr. pour participation ou placement 1^{er} ou 2nd rang. Ecrire à Havas, Besançon. 8424

ON DEMANDE
JEUNE HOMME de 14 à 16 ans, pour travaux accessoires et courses, ainsi qu'OUVRIERS p. travaux aux presses. Etabl. Duverbecq frères, 14, av. rue Fonssine, Argent. 8118

ON DEMANDE
UN OUVRIER connaissant la circulation, marié ou célibataire. - S'adresser Relange scierie, à Moulin Girardot, par Lühier (Doubs). 27258

ON DEMANDE
OUVRIERS sérieux, bonnes références, aptes à vérification, et polissage de meubles. Bons salaires. S'adresser E. Schwander et Cie, Montebard, 27476

On demande TREFILEURS
Bons gains. Logements pour famille. S'adresser sous n° 27356, Agence Havas, Besançon.

MORT
Il y a un grand danger à négliger les maladies d'estomac, car elles causent l'affaiblissement, le marasme, la constipation et deviennent mortelles en se compliquant d'ulcères graves et de cancer de l'estomac. Leur guérison est assurée par le STOMACHOLE SERRETE, remède infatigable qui a guéri des milliers de malades. Est-on atteint de gastralgie, de dyspepsie, de crampes, de mauvaises digestions, de brûlements internes, de vertige, de maux de tête, de vomissements, de douleurs dans l'estomac, le dos, les reins, etc., une seule dose calme instantanément et une seule cure guérit le plus souvent. La cure complète, 11 fr. 20; la boîte 5 fr. 60 franco. - Ecrire Laboratoire SERRETE, à Besançon. 50090

IMPRIMERIES
JEUNE HOMME, 22 ans, travailleur et de bonne conduite,
Cherche place de Conducteur
(Serait d'accord de faire partie d'une société comme bugle ou tambour). Ecrire sous chiffre P. 21617 C. A. Publicitas, Chaux-de-Fonds. 50229

SONT RECHERCHES
pour succession, Mesdames Jeanne et Maria MICHEL, filles de Camille MICHEL. - S'adresser à M. METIL, notaire à Saint-Dié (Vosges). 27328

ON DEMANDE
MENAGE, logement 3 pièces, le mari employé suivant capacités, la femme devant fournir journalièrement quelques heures pour travaux d'intérieur. Ecrire Havas, Besançon. 50123

ON DEMANDE
JEUNES FILLES de 14 à 20 ans, pour empaquetage biscuits. Sér. usées régénérées exigées. S'adresser Buhler-Panier, Grande-Viotte. 27465

QUENON-DACTYLO expérimentée est demandée. Sérieuses références exigées. L'air offre sous n° 50351, à Agence Havas, Besançon, qui transmettra.

La Boucherie Crottel, 15, r. Battant
DEMANDE DE SUITE
UN APPRENTI BOUCHER
27464

ON DEMANDE
un BON MANŒUVRE pouvant conduire une scie à débiter le bois de chauffage. On mettrait même au courant. Bon gain. Nourri et logé. S'adr. M. Dussolier fils, 5, place E. Zola, Dijon. 50003

JEUNES APPRENTIS sont demandés Manufacture de bonneterie Druhen, rue de la Liberté, aux Chaprais. 27440

ON DEMANDE
1^{er} PEINTRE EN VOITURE;
2nd MENUISIER-FREISER.
Carrosserie Bert, 8, rue du Rhne Bons salaires. Carrosserie G. Bert, 8, rue du Rhône, Belfort. 27418

ON DEMANDE
une JEUNE FILLE sérieuse de la campagne de préférence, de 17 à 20 ans, pour faire le ménage et susceptible d'apprendre le commerce. Charcuterie Nicot, r. de Belfort, 23 Besançon. 8538

ON DEMANDE
COMMIS EPICIER, 16 à 18 ans; on mettrait au courant si bonne disposition; bien rétribué. S'adr. Havas, Besançon. 8402

HOMME ENERGIQUE
bon vendeur, capable diriger placiers, EST DEMANDE. Appointements fixes. Ecrire ou voir M. Para, 74, Gde Rue, Besançon. 8430

ON DEMANDE, pour régions Baume-les-Dames, Dampierre, Marchaux,
COURTIERS BONS VENDEURS
120 fr. fixe par semaine et fortes commissions. Ecrire Havas, Besançon, qui transmettra. 8430

La Fabrique de sabots J. REQUET
DEMANDE
UN OUVRIER FINISSEUR
19 bis, rue Nicolas Bruant 8445

Communes de Landresse et Vellerot-les-Vercel
VENTE DE FUTAIES
Les ventes des futaies des coupes affouagères desdites communes auront lieu sur le parterre des coupes le samedi 28 avril. Landresse à 8 h. et Vellerot-les-Vercel à 14 h. 30. Chacune de ces ventes se feront en deux lots, Chènes et hêtres. Les maires. 27510

AUTOMOTO

NOUS SOMMES D'ACCORD : il y a des vélos et des motos à tous prix mais une AUTOMOTO ne s'use pas

Catalogue franco AUTOMOTO 152 Av. Malakof, PARIS

ON DEMANDE JEUNE HOMME, 15 à 16 ans, comme apprenti cordonnier ou sortant d'apprentissage. M. Fayssac, 22, rue des Chaprais. 8194

ON DEMANDE une Jeune FILLE même débutante, comme femme de chambre ou cuisinière. S'adresser docteur Daguat, rue de Belfort, 40. 8437

MECANICIEN AUTO
hautes références, 25 ans d'expérience, CHERCHE SITUATION dans garage, entreprise de transports, voire même mécanique générale. Ne répondra qu'à offres sérieuses, sous 8438. Havas, Besançon, qui transmettra. 8438

ON DEMANDE
HOMME sérieux pour travailler en usine et susceptible de visiter clientèle régulièrement. Bonne situation d'avenir. Ecrire Havas, Besançon. 8440

ON DEMANDE pour la campagne, FAIRE sachant faire cuisine, serv. avec femme de chambre. Bons gages. S'adr. Havas, Besançon. 8447

Pâtisserie Baud, 4, Grande-Rue
DEMANDE UN APPRENTI
nourri, logé, rétribué. 8449

LA VRAIE LOCATION SE FAIT AU TAXIMÈTRE
TAXI n° 12
Tarif municipal
Charles BOURGEOIS
5, rue Chiffet - Tél. 13.50 8458

OUVRIER SERRURIER
EST DEMANDE chez M. Joly, place Jean Gigoux. 8108

FIXE 1.200 FR.
plus commissions, à BONS VENDEURS EN CULTURE. Travail toute l'année, sans connaissances spéciales. Ecrire boîte postale 5, à LILLE. 526-43

200 francs
par sem., sans quitter emploi, part. 2 sexes, trav. fac. Timbr. p. rép. Etabl. Cavor, 36 bis, r. Ballu, Paris 231 712

On demande des OUVRIERS trav. à domicile. Représentants v. s. t. comm. et bazars. Ecr. Le Joute Bourré R. S., à Lorris (Loiret). Env. timbr. pour rép. 11.118 39

VIV extra barr. 206 l. fco fut 400 fr. rég. port t. compr. 3 éch. 3 fr. Mine Marie Roux, propr., Se n. Luc, p. Nîmes.

PETIT CLEPC
pour faire courses, E. T. DEMANDE étude de M^{re} Brulard, avoué, 16, rue Wilson. 50078

QUELLE QUE SOIT VOTRE SITUATION

Si vous cherchez ou offrez un emploi;
Si vous avez l'intention de placer des capitaux ou de faire appel à eux;
Si vous devez vendre, acheter ou louer un immeuble, une villa, un appartement;
Si vous voulez vous débarrasser d'objets superflus ou que vous en recherchez d'occasion.

Vous n'obtiendrez de bons résultats qu'en faisant paraître une annonce dans

LE PETIT COMTOIS

le plus important des journaux quotidiens de Franche Comté

Tous les MERCREDIS & VENDREDIS

PETITES ANNONCES A PRIX RÉDUITS

La publicité locale et régionale du Petit Comtois est exclusivement reçue à la succursale de l'Agence Havas, 19, place du 4-Septembre, à Besançon. Téléphone 6.24

MOUVEMENT DES TRAINS AUX GARES DE BESANÇON

BESANÇON-DIJON	BESANÇON-BELFORT	BESANÇON-LYON	BESANÇON-VEVOUL	BESANÇON-PONTARLIER	BESANÇON-MORTEAU
Besançon (dép.) : .09 (rap.) 4.35, 7.33, 8.22 (exp.), 12.00 (exp.), 13.30, 18.45, 22 h. (exp.), pour Dole : 15.38 (direct). Besançon (arr.) : 1.19 (rap.), 4.44 (exp.), 8.56, 11.32, 17 h., 19 h. (exp.), 22.30; de Dole : 6.45, 14 h. (dites).	Besançon (dép.) : 1.37 (rap.), 5.11 (exp.), 9.23, 12.30 (exp.), 13.55, 17.38, 19.31 (exp.), 20.30. Besançon (arr.) : 3.54 (rap.), 7.03, 7.59, 10.37 (exp.), 13.02, 17.42, 18.02 (exp.), 21.39 (exp.).	Besançon (dép.) : 4.25 (exp.), 10.47 (exp.), 17.35 pour Saint-Amour, 18.22 (exp.); pour Lons-le-Saunier, 4.55, 20.35; pour Saint-Amour : 7.47; pour Bourg, 12.45. Besançon (arr.) : 9.55 (exp.), 12.10 (exp.), 19.20 (exp.); de Lons-le-Saunier : 7.10; de Lons-le-Saunier : 8.24, 14.07, 18.40, 23.34 (direct).	Besançon (dép.) : 5.35, 9.56, 13.45, 18.10. Besançon (arr.) : 7.25, 12.18, 16.59 (d.), 20.16.	Besançon (dép.) par Mouchard : 4.55, 7.47, 10.47 (exp.), 12.45, 17.35, 18.22 (exp.); au Jilley : 5.16, 9.11, 15.35. Besançon (arr.) : de Mouchard : 8.24, 12.10 (exp.), 18.40, 23.54 (direct); de Jilley : 9.37, 15.24, 21.14.	Besançon-Viotte (dép.) : 5.10, 9.11, 15.35, 19.00. Mouillière (dép.) : 5.32, 9.30, 15.52, 19.20. Besançon-Mouillière (arr.) : 7.06, 9.28, 15.15, 21.06 Viotte (arr.) : 7.15, 9.37 (tr. léger), 15.24, 21.14.
CHEMIN DE FER DE BESANÇON & AMATHAY-VESEIGNEUX Bes.-Rivotte (d. 7.06, 7.35, 11, 14.05 (d. 16.46, Amathay (d. 6.30, 13.10 (d. 16.30, Amathay (arr.) : 3.15, 10 h.) (d. 19 h. Les-Évrottes (d. 8.03 (d. 8.46, 15.55 (d. 18.45 (d. 19.30) (d. 20.30). (1) Les mercredis et samedis seulement. - (2) Jusqu'à B.-Lannod, ar. à 14.35, les d.m. et f.ios, du 1 ^{er} avril au 30 sept., en cas de beau temps seulement. - (3) De Cléron à Besançon, den. de Cléron à 6.45 les jours de foire à Besançon seulement.					
TRAIN-WAY "A" BESANÇON & VEVOUL Besançon-Riv. (d.)... 4... 15.10 Vesoul (dép.)... 5.20 17.45 Vesoul (arr.)... 7.45 19.40 Besançon-Riv. (arr.)... 8.55 20.57 Train sup. les jours de foire, Riez (d.) 18.23. Bz.-Riv. (a.) 15.13 et mardi et vendredi Bz.-Riv. (d.) 11.15. Riez (a.) 13.13					
AUTOBUS BESANÇON-CHARQUEMONT (par Sancey) Besançon (dép.) : 16.30. - Sancey, 18.45. - Belleherbe, 19.40. - Belleherbe, 19.40. - Charquemont (rivière) 21 heures. Charquemont (dép.) : 4.30. - Maiche, 4.50. - Belleherbe, 5.55. - Sancey, 6.20. - Besançon (arrivée) : 9 heures.					
AUTOBUS BESANÇON-CHARQUEMONT (par Vercel) Besançon (dép.) : 16.30. - Vercel, 18 h. - Pierrfontaine, 18.25. - Belleherbe, 19.40. - Maiche, 20.30. - Charquemont (arr.) : 21 h. Charquemont (dép.) : 4.30. - Maiche, 4.50. - Belleherbe, 5.55. - Vercel, 6.40. - Besançon (arrivée) : 9 heures.					